

## Retraites : encore un cadeau au patronat !

La première ministre a annoncé que sa réforme des retraites comportait des mesures de justice sociale. Parmi celles-ci, une consiste à augmenter d'un dixième de point la cotisation vieillesse des employeurs, ce qui serait la preuve que le patronat contribuerait lui aussi à l'équilibre financier de notre système de retraites. Sauf qu'E. Borne a bien pris soin de préciser qu'il est hors de question d'alourdir le « coût du travail » et que cette mesure s'accompagnait en même temps d'une diminution dans une proportion identique de la cotisation employeurs à la caisse « accidents du travail/maladies professionnelles ». Cette caisse étant largement excédentaire, cela ne devrait pas pour la première ministre la mettre en péril... Sauf que.

Sauf qu'on se demande bien comment ce transfert de cotisation constituerait une contribution supplémentaire du patronat à notre système de retraites par répartition dont celui-ci bénéficie également. Jeu à somme nulle en quelque sorte pendant qu'aux salarié-es, fonctionnaires, chômeurs-euses il est demandé de travailler deux années supplémentaires sans contrepartie !

Sauf que baisser les recettes de la caisse des accidents du travail/maladie professionnelle ne va certainement pas améliorer la situation des salarié-es et militer pour des politiques ambitieuses en matière de prévention de la santé au travail (moins de 1 % des cotisations versées chaque année y est consacrée !). Or si cette caisse est excédentaire ce n'est pas seulement en raison de sa bonne gestion. **C'est surtout en raison des pressions et chantages exercés par les employeurs sur leurs salarié-es pour que ne soient pas déclarés les accidents du travail et encore moins reconnues les maladies professionnelles.** Dans la réalité c'est surtout la branche maladie qui prend en charge les accidents du travail non déclarés comme de simples arrêts maladie ordinaires... Tout cela milite à l'inverse pour un renforcement de grande ampleur des dispositifs de prévention de même que les moyens de services de prévention et de l'inspection du travail.

En réalité de justice sociale il n'en est absolument pas question dans ce projet de réforme mortifère des retraites. C'est bien sur les travailleuses et travailleurs confronté.es aux plus grands risques que reposent ces nouvelles économies car le gouvernement espère bien ainsi diminuer de deux ans la facture des pensions à verser.

**C'est l'injustice qui est le sujet de cette réforme comme de celle de l'assurance chômage ou encore du RSA conditionnel. Et si le patronat n'a guère tremblé à l'annonce de la première ministre, il pourrait bien trembler devant le mouvement social à venir. Et cela commence par un coup de semonce le 19 janvier puis ensuite. Tous et toutes en grève et dans la rue !**